

# Charte d'engagement RSE des entreprises d'entretien et location textile

Aujourd'hui, les préoccupations sociales et environnementales sont devenues des enjeux majeurs partout dans le monde, y compris pour les entreprises d'entretien et de location textile. Pionnière dans l'économie de fonctionnalité et l'économie circulaire, notre profession offre de plus en plus de gammes de produits textiles éco-conçues, propose des solutions de lavage moins consommatrices en eau et en énergie que le lavage domestique, et valorise le textile proche de sa fin de vie grâce à la réparation, au réemploi, à la réutilisation et au recyclage. En signant cette charte RSE, votre entreprise s'engage à structurer et développer son engagement RSE.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À STRUCTURER ET ANIMER NOTRE DÉMARCHE RSE EN :

- ✓ Formalisant notre stratégie RSE
- ✓ Organisant notre démarche par la définition de moyens humains, financiers et techniques
- ✓ Communiquant en toute transparence sur notre démarche et nos axes de progrès

## NOUS NOUS ENGAGEONS À CULTIVER UNE POLITIQUE SOCIALE RESPONSABLE EN :

- ✓ Garantissant l'égalité des chances et en luttant contre les discriminations
- ✓ Proposant des conditions de travail attractives
- ✓ Favorisant la qualité de vie au travail par la communication interne, le dialogue social, la qualité du management et une juste organisation du temps de travail
- ✓ Protégeant la santé et sécurité des collaborateurs par la prévention des risques et la réduction de la pénibilité des conditions de travail
- ✓ Ouvrant pour la professionnalisation et fidélisation des collaborateurs par le développement de leurs compétences et leur employabilité

## NOUS NOUS ENGAGEONS À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT EN :

- ✓ Assurant une consommation responsable d'eau et une bonne gestion de nos rejets
- ✓ Minimisant nos consommations d'énergie et réduisant nos émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Limitant l'utilisation de consommables et améliorant la gestion de nos déchets

## NOUS NOUS ENGAGEONS À ADOPTER UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE ENVERS NOS PARTENAIRES EN :

- ✓ Garantissant les conditions d'une gouvernance responsable par la représentativité de nos instances de gouvernance et la maîtrise de nos risques
- ✓ Adoptant un cadre déontologique et conduisant nos affaires de manière responsable
- ✓ Intégrant des critères responsables dans nos achats et fidélisant nos fournisseurs
- ✓ Assurant la satisfaction client par la qualité et la transparence de l'information transmise et l'innovation
- ✓ Affirmant notre ancrage territorial et notre engagement sociétal

Signé à Rouen , le 12 avril 2023

Pour Bulle de Linge: Thomas LABRUNYE - Président